



THANNENKIRCH

BULLETIN COMMUNAL JANVIER 2022



Bonne ANNÉE 2022

et meilleurs vœux

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Informations utiles | 3 |
| CCPR : projet de territoire | 4 |
| Projets jeunesse | 5 |
| Réseau eau et Fibre | 6-7 |
| Aménagement du site vert par le CMJ | 8 |
| Rencontre des aînés | 9 |
| Parc - AFP Terre de Liens | 10-11 |
| Clinique et urbanisme | 12-13 |
| Ecole et périscolaire | 14-15 |
| Journées citoyennes | 16 |
| Jardin du livre | 17 |
| Football club | 18 |
| Pompiers et distinctions | 19-20 |
| Mieux connaître Georges Soraruff | 21 |
| Marché estival et marché de Noël | 22-23 |
| Clin d'oeil nature | 24 |



Chères Thannenkirchoises,
Chers Thannenkirchois,

Une nouvelle année s'ouvre malheureusement toujours avec cette pandémie qui modifie, bouscule nos habitudes, nos vies...

La Municipalité continue à se mobiliser pour améliorer le quotidien des habitants de Thannenkirch malgré le peu de moyens financiers.

Un grand merci au personnel communal dévoué et attentionné envers les habitants. Toutes mes félicitations aux bénévoles, aux membres des commissions qui oeuvrent très régulièrement, participent à nos diverses réunions de travail et sont force de propositions.

Un Conseil Municipal très actif et une jeunesse mobilisée pour son village; la «marmite» bouillonne de projets. Bravo les Jeunes !

Une attention particulière pour nos Sapeurs Pompiers; à l'heure où certains centres de secours disparaissent, Thannenkirch recrute et reste mobilisé.

Au nom du Conseil Municipal, que 2022 vous garde tous en bonne santé.

Que nos projets en cours et à venir se concrétisent, tant pour la municipalité que pour vos familles, à titre professionnel comme à titre personnel.

Bien à vous,

Angélique DIEUAIDE
Maire et Conseillère Régionale

PALMARES MAISONS FLEURIES 2021

Maison donnant sur la rue :

| | |
|---|------|
| 1 : Fernand STIBLING | 16,6 |
| 2 : Pauline BALDINGER | 15,8 |
| 3 : Michèle CHARTON | 14 |
| hors-concours : André BOSSHARDT (16,75) | |

Maison avec cour ou jardin :

| | |
|---|------|
| 1 : Mario BIRCKEL | 18,4 |
| 2 : François TREIBER | 17,2 |
| 3 : André MERTZ | 17 |
| hors-concours : Roland GASSMANN (19,33) | |

Appartement :

| | |
|-----------------------|------|
| 1 : Marceline DINTZER | 13,6 |
| 2 : Elisabeth BRUNET | 13,2 |
| 3 : Michèle HEILER | 13,2 |

Commerce :

| | |
|---------------------------------|------|
| 1 : CLOS DES SOURCES | 18,2 |
| 2 : LA MEUNIERE | 17,4 |
| hors-concours: MELKERHOF (17,8) | |

Félicitations à François TREIBER qui s'est vu décerné par l'ADT le 1er prix de la catégorie Hôtels, restaurants, gîtes du Haut-Rhin.

Responsable de la publication : Angélique DIEUAIDE
Comité de rédaction : Mairie, Associations de Thannenkirch
Crédit photos : Mairie, Associations de Thannenkirch
Graphisme Mise en page : Mairie de Thannenkirch
Page de Garde : Isabelle Cluzel
Dépôt légal : 2eme trimestre 2021 - Impression : 380 exemplaires
Imprimeur : Veoprint

MAIRIE

MAIRIE OUVERTE AU PUBLIC

Lundi 16h-19h

Mardi - Mercredi - Jeudi 08h30-11h30

Tél Mairie : 03 89 73 10 19

mairie.thannenkirch@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE

Lundi 16h-19h - Mardi 14h - 17h

Mercredi 13h-16h Jeudi 16h-19h

Contact : Tél. 03 89 22 39 46

postethannenkirch@gmail.com

SALLE DES FÊTES DE THANNENKIRCH

Réservation - Tarifs - Règlement

Toutes les informations sur :

www.thannenkirch.fr

NOUVEAUX HABITANTS



Bienvenue

Nous invitons tous les nouveaux arrivants à se faire déclarer en Mairie.

Cette démarche est utile pour l'inscription des enfants à l'école, ultérieurement pour le recensement citoyen et plus généralement pour l'information à la population.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Axelle MERVANT le 20/05

Line STOQUERT le 21/12

Azèle LABROUSSE le 22/12

MARIAGES

Alain THIRIET et Agnieszka LESICKA le 9/01

Laurent WURTZ et Aurélia PINTO le 28/08

Marie Odile STIRN et Jean SCHAETZEL le 28/12

PACS

Aurélien TRANZER et Marine CORNIERE-MISCHLER le 30/04

Nicolas PFISTER et Aline FRAICHE le 7/09

DECES

Lucien BEISSER (1933) - le 8/03

Christian Emile DECK (1959) - le 8/05

Marie-Louise BEISSER (1932) - le 15/06

Michel Marie François CUPILLARD (1926) - le 18/10

Agnèse SCHIBER (1929) - le 7/12

Marie-Louise BOSSHARDT (1932) - le 13/12



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ? Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Plusieurs solutions existent :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en Mairie).

«Le petit geste citoyen»

Depuis 2018, la réglementation impose de limiter certains éclairages nocturnes afin de préserver la diversité écologique, d'améliorer la qualité du sommeil et de faciliter l'observation des étoiles. La mairie procède ainsi à l'extinction de l'éclairage public à partir de 23h. Afin que tous puissent profiter de cette «pleine nuit», nous invitons tout un chacun à diriger ses éclairages extérieurs vers le sol et à en limiter la durée.

En effet, grâce aux ampoules basse consommation et très puissantes désormais accessibles, certains éclairages de jardin se transforment en véritables «phares» visibles sur de très longues distances. Merci donc, pour la tranquillité de tous et surtout des animaux de veiller à un éclairage plus discret.





Dès l'âge de 16 ans, il est obligatoire de se soumettre au recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Jusqu'à l'âge de 25 ans, fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration.

- avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif

- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches. Dès votre anniversaire (16 ans), adressez-vous au secrétariat de Mairie pour vous faire recenser.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOPTE SON PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026



Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Un projet de territoire est une stratégie décennale de développement solidaire et partagé qui a pour but de tracer les grandes lignes, les grandes orientations de l'avenir d'un territoire. Inscrite dans un document socle, cette stratégie va se décliner à travers un programme d'actions locales en fonction des besoins des habitants, des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté.

Pourquoi un projet de territoire ?

Un projet de territoire, c'est l'ambition politique de permettre à tous, habitants, entreprises, institutions, de bien vivre et de s'épanouir sur un territoire. Il touche à tous les domaines qui font la vie d'un territoire : l'économie, les services à la population, le tourisme, l'environnement, l'habitat, la culture, les loisirs...

Le projet de territoire du Pays de Ribeauvillé

Il est la marque et l'expression d'un volontarisme politique fort, visant à ne pas simplement prévoir l'avenir, mais à le rendre possible.

Il s'articule autour de 3 piliers stratégiques que sont le cadre de vie, la qualité de vie et la solidarité. Les élus de notre territoire ont présenté un ensemble de **propositions très concrètes et très simples**. La prochaine étape consistera à définir un pacte financier et fiscal cohérent pour réaliser ces projets et à identifier les compétences nécessaires à leur mise en œuvre.



Ce projet adopté à l'unanimité couvre au travers de ses onze enjeux tous les domaines qui font la vie d'un territoire :

- Réussir la transition énergétique et climatique
- Préserver l'environnement
- Relever le défi de la gestion de l'eau
- Renforcer l'attractivité
- Stimuler la dynamique économique
- Améliorer l'offre en mobilité
- Promouvoir le sport santé et loisirs
- Conforter la culture comme lien social
- Améliorer la relation entre communes et intercommunalité
- Se donner les moyens de ses ambitions
- Organiser la solidarité

Le projet de territoire est un levier essentiel pour renforcer notre intercommunalité de services, pour en faire l'outil performant au profit de nos communes, de la qualité et du cadre de vie. Il doit valoriser le Pays de Ribeauvillé à travers son identité, ses atouts et ses forces.

www.cc-ribeauville.fr • 03 89 73 27 10 •

Tous les détails du Projet à retrouver dans le numéro de décembre 2021 de A nous 16



PANNEAU LUMINEUX

Depuis 6 mois, un panneau lumineux implanté rue Sainte Anne diffuse des informations communales et associatives concernant le village.

Nous invitons les associations à ne pas oublier de communiquer à la Mairie les messages à destination des habitants.

Le coût d'installation (fourniture et pose) se monte à 10.348,21 €HT.

La commune a bénéficié d'une subvention de 50% de la Communauté Européenne d'Alsace (CEA).

Le panneau lumineux intègre un détecteur de vitesse. Nous vous invitons au respect des limitations de vitesse pour une plus grande quiétude des riverains et des usagers des rues de notre village.

PROJETS JEUNESSE CITY STADE - TENNIS DE TABLE



Le City stade, tant attendu par les jeunes, a été mis en place par une équipe de la société SATD à côté du terrain de football. Fabriqué en Alsace, sa conception (ossature acier et remplissage en bois) a été choisie pour son intégration dans le paysage.

La pose du gazon synthétique est reportée au printemps. L'entreprise TP SCHMITT a réalisé la plate-forme en enrobé bitumineux, la pose de la bordure béton, ainsi qu'un avaloir pour l'évacuation des eaux pluviales. Proche de l'école et du périscolaire, cette aire de jeux clôturée, mais en accès libre, permettra la pratique de différents sports collectifs : football, basket-ball, volley-ball et tennis, sur une petite surface adaptée à notre village.

Un accès handicapé est prévu. Nous publierons le coût de l'opération, en grande partie subventionnée, lors de notre prochain bulletin. La plaque apposée rappelle les consignes à respecter sur le terrain. Il est également prévu l'achat d'une armoire pour entreposer le filet, les ballons et autres matériels.



Ce matériel est mis à votre disposition par la municipalité. Nous vous invitons à le respecter et à en faire bon usage. En cas de casse involontaire ou ballon dégonflé, merci d'en informer la mairie dans les meilleurs délais. «Si le matériel subit des dégradations ou des vols, il ne sera pas remplacé.»

OUVERTURE D'UNE SECTION LOISIR DE TENNIS DE TABLE pour les jeunes à partir de 8 ans et les adultes

Ce projet a été initié par le Cercle Saint Sébastien de Berghheim avec le soutien des Collectivités Locales et différents partenaires.

Le but de cette action est de promouvoir le Tennis de Table sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé.

Notre commune a décidé de s'inscrire dans cette action innovante et fédératrice pour les jeunes et moins jeunes de notre village. Un entraîneur diplômé d'Etat vous accueillera les mercredis à partir du 5 janvier de 18h30 à 20h à l'ancienne école (place Francis Gassmann) pour vous prodiguer les conseils nécessaires à votre progression.

Le courrier d'information ci-dessous a été distribué par les Jeunes Conseillers.

Les inscriptions restent possibles auprès de Léa et de Hubert.

Deux tables, offertes par le Cercle Saint Sébastien ont été installées dans l'ancienne salle de classe.

NOUVEAU

TENNIS DE TABLE à Thannenkirch

Pour les Jeunes dès 8 ans
Et les Adultes

**TOUS LES MERCREDIS
DE 18H30 À 20H**

À partir du 15 décembre 2021

**Salle de l'ancienne école-
Place Francis Gassmann**

Une réunion d'information se tiendra
le mercredi 15 décembre à 17 heures
Renseignements et inscription
auprès de Léa :
<postethannenkirch@gmail.com>
Ou Hubert Bihl au 06 10 77 17 59

Tenue de sport, baskets de salle obligatoires



Afin d'ouvrir des créneaux supplémentaires, notamment pendant les congés scolaires nous cherchons des bénévoles responsables pour encadrer les jeunes, lors des séances.

Nous vous rappelons les seules contraintes pour s'amuser : tenue de sport, raquette et baskets de salle (à chausser à l'entrée).



PRIX DE L'EAU 2021/2022

FIXATION DU PRIX DE L'EAU ET DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT



Lors de la séance de commission budgétaire du 29 mars dernier et sur proposition du Maire et des Adjoints, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide d'augmenter le prix de l'eau, de la redevance assainissement communal ainsi que des participations et locations. Précisons que les montants n'ont pas été modifiés depuis 2016. Le tableau ci-dessous rappelle l'évolutions des différents tarifs depuis 2013.

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2013 - 2022

| | TARIFS 2013 | TARIFS 2014 | TARIFS 2015 | TARIFS 2016 à 2020 | TARIFS 2021 au 1/07 | Evolution 2020 -2021 |
|---|----------------|---------------|---------------|--------------------|---------------------|------------------------------------|
| PRIX DE L'EAU Par m3 | 1,934 € | 1,959 € | 1,959 € | 2.045 € | 2,10 € | 0,055 €/m3 + 2,69% |
| REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE Par m3 (fixée par l'Agence de l'Eau) | 0,420 € | 0,407 € | 0,395 € | 0,35 € | 0,35 € | |
| REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE Par m3 (fixée par l'Agence de l'Eau) | 0,274 € | 0,274 € | 0,274 € | 0,233 € | 0,233 € | |
| REDEVANCE ASSAINISSEMENT COMMUNAL par m3 (*) | 0,44 € | 0,44 € | 0,44 € | 0,44 € | 0,50 € | 0,060 €/m3 +13,64% |
| REDEVANCE ASSAINISSEMENT SYNDICAL Par m3 (*) (fixée par SIE Bergheim) | 0,82 € | 0,82 € | 1,49 € | 1,49 € | 1,49 € | |
| Total (par m3) | 3,888 € | 3,90 € | 4,558€ | 4,558 € | 4,673 € | 0.115 €/m3 +2,52% |
| PARTICIPATION FORFAITAIRE A L'ENTRETIEN DU RESEAU D'EAU (par an par compteur) | 18 € | 18 € | 18 € | 18 € | 19 € | 1€/an |
| LOCATION COMPTEURS DE 3 ET 5 M3 (par an) | 18 € | 18 € | 20 € | 20 € | 21 € | 1€/an |
| LOCATION COMPTEURS DE 7 M3 (par an) | 24 € | 24 € | 30 € | 30 € | 31 € | 1€/an |
| LOCATION COMPTEURS DE 10 M3 ET PLUS (par an) | 30 € | 30 € | 40 € | 40 € | 42 € | 2€/an |

(*) : pour les abonnés au réseau d'assainissement

Le contrat entre la Région Grand Est et Rosace a été lancé le 4 avril 2016 pour une durée de 30 ans. Véritable mission de service public, le déploiement du Très Haut Débit avec la fibre optique constitue un formidable outil d'aménagement des territoires et un facteur majeur d'attractivité et de compétitivité des territoires, permettant ainsi de proposer les mêmes services internet à la campagne, à la montagne qu'en ville.

Le chantier en quelques lignes :

- 480 millions d'euros d'investissement, dont 173 millions (36%) cofinancés par la Région Grand Est (avec l'aide de l'Union européenne, de l'Etat, de la CeA et des intercommunalités)
- 700 communes concernées où sont construites 420 000 prises, reliées par 16 000 km de fibre optique
- 150 entreprises locales mobilisant plus de 600 salariés.

Sur le Pays de Ribeauvillé, le déploiement de la fibre optique était annoncé en 2 étapes : une première entre avril 2020 et avril 2021 et une seconde qui concernait Thannenkirch, entre avril 2021 et avril 2022.

Finalement, malgré la crise de la Covid-19 et un arrêt brutal des chantiers au premier confinement du printemps 2020, **la fibre est disponible à Thannenkirch depuis le 31 août 2021**, en avance sur le calendrier annoncé.

Pourtant, tout le monde n'est pas forcément éligible... Cela s'explique :

- Une commune est ouverte par Rosace lorsque le seuil de 80% des adresses existantes sont raccordables ; il reste parfois des fins de chantier à régler avec d'autres partenaires (par ex le début du Chemin de Bergheim).
- Le déploiement de la fibre est réalisé en zone urbanisée ; lorsque les locaux sont situés à plus de 100m du dernier point de branchement au réseau, elles sont classées en prise isolée (plusieurs adresses se trouvent dans cette configuration à Thannenkirch). Les opérateurs internet ne reconnaissent pas ces adresses et ne prennent donc aucune commande. Le réseau fibre de Rosace doit donc être adapté et parfois prolongé, ce qui impose de nouvelles études et des travaux supplémentaires. Les délais peuvent aller de 6 à 24 mois, avec une priorité qui sera accordée aux activités économiques non délocalisables ni transférables.

A ce jour, le réseau Rosace accueille 13 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public et 53 dédiés aux professionnels. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre adresse est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé). La gratuité de ce raccordement est garantie pour toute la durée du contrat conclu entre Rosace et la Région Grand Est.

Pour la fibre, adoptez les bons réflexes !

Rendez-vous sur le site internet www.rosace-fibre.fr et laissez-vous guider

(ou flashez le QR-code)

Pour celles et ceux déjà raccordés à la fibre, votre seul interlocuteur reste votre opérateur internet. C'est lui qui s'adressera si besoin à Rosace.



PROGRAMME IMMOBILIER A THANNENKIRCH

16 appartements réhabilités du F2 au F4
Réservation sur plans



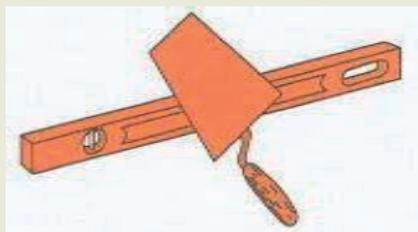
EUROP'TRAVAUX

6 rue de Houssen 68000 COLMAR

M. Pierre Pirotte

tél: 07 84 45 73 44

mail : administration@europtravaux.fr



SCHRAMM jean-Georges et Fils

ENTREPRISE DE MACONNERIE
TERRASSEMENT ET COUVERTURE

Siège social : THANNENKIRCH

Zone Artisanale - rue des prés
68340 RIQUEWIHR

Tél: 03 89 47 89 00

Fax: 03 89 47 89 90

mail : schrammconstructions@orange.fr



LE CMJ ET LE SITE VERT

Un projet très vert

C'est dans un chantier important que les membres du conseil municipal des jeunes se sont engagés ; ils ont décidé de réaménager le site vert du village pour en faire un vrai lieu d'accueil, de tri et de valorisation des déchets verts.

Avec Claude Huber, vice-président de la CCPR en charge des déchets, accompagné par Anne Lux, responsable environnement et Hubert Hirn, ambassadeur prévention des déchets, ainsi qu'Hubert Bihl, adjoint de la commune, un point de situation a été fait mercredi 3 novembre avec les jeunes acteurs engagés dans le processus et la réalisation de l'opération. Les premiers travaux ont consisté à agrandir l'entrée afin de permettre l'accès et les manœuvres des gros véhicules. S'en est suivie la matérialisation de la zone par la pose de rochers et la consolidation des clôtures assorties de plantations d'arbustes. Le travail n'est pas encore terminé. Il reste à matérialiser les zones de dépôt afin que les branches de feuillus soient séparées de celles de résineux, pour un possible broyage sur place, et que les déchets compostables disposent d'un emplacement dédié. Des panneaux pédagogiques seront également installés pour inciter au respect des consignes d'utilisation du site, et pour décrire le cycle du traitement des dépôts. L'histoire du lieu qui, par le passé a accueilli une piscine, sera aussi rappelée aux utilisateurs. Une fois le nouveau site vert opérationnel, le groupe de jeunes ayant participé à l'opération exposera au public son travail et la démarche qui a été mise en œuvre.

Gilles RENAUD – Les DNA.



Aménagement du site vert

Le Parc des Ballons soutient le projet de réaménagement du site vert proposé par le Conseil Municipal des Jeunes.

Grâce au concours financier du Parc dans le cadre du programme «nos citoyens en herbe s'impliquent pour le futur», les jeunes ont pu bénéficier de différentes interventions :

- Une demi-journée de formation-sensibilisation dispensée par Arnaud Roquebernou de L'OBSERVATOIRE DE LA NATURE de Colmar, sur le thème des déchets,
- Une sortie sur le terrain à Sainte Croix en Plaine sur un site de compostage. M. Didier Rapp de la société AGRIVALOR a pu leur présenter de visu le devenir des déchets verts issus entre autre du site de Thannenkirch pour la production de compost.
- ATOU HAUTES VOSGES, centre d'initiation à la Nature située à Wildentstein, intervient en lien direct avec les jeunes pour produire des panneaux explicatifs sur le site vert. Les thèmes retenus sont les suivants : Historique du site vert (qui abritait auparavant la piscine de Thannenkirch), le tri des déchets y compris ceux destinés au site vert, la valorisation des déchets du site vert.

Les jeunes ont pris l'initiative de remettre en état le site: ils l'ont nettoyé, planté des arbustes pour délimiter l'espace destiné à l'entreposage des déchets. Cette action coûte 3.015 € financés à 80% par le PARC DES BALLONS DES VOSGES.

La Communauté de Communes qui gère la collecte et le traitement des déchets installera en parallèle un nouveau panneau d'information sur le tri.



HAUTES-VOSGES



CHEZ NOS AINES...



Un après – midi jeux et «kafeegrenschen»

Un p'tit air de « déjà vu » pour une ou deux personnes présentes ce 24 novembre 2021 car elles ont connu les «schnapskerschla» mais une première pour les dix autres.

Deux tables de six chez « clin d'œil nature » ont vu rivaliser les jeux de belote et des têtes à têtes au scrabble! Une ambiance chaleureuse dans un environnement très cosy qui a démarré avec un « café-gâteau forêt noire » avant de devenir le « tripot des anciens » !!

Tout le monde est reparti ravi de son après-midi et prêt à renouveler cet intermède fort sympathique.



UN PANIER GARNI offert par la Mairie aux aînés du village

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a pris la décision d'annuler la fête des seniors et de leur remettre à l'occasion un panier garni confectionné par les membres de la commission «affaires sociales».

Merci à eux pour les bredala.

Merci aux enfants du périscolaire et à leurs animatrices pour la décoration de chaque panier,

Merci à nos producteurs locaux : Clin d'oeil nature, Biotine, Vins Deiss, Isabelle Cluzel souvent impliqués dans nos évènements et animations.

BONNES FETES A TOUS





PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES : DÉCOUVRIR COMPRENDRE AGIR ENSEMBLE

Situé au sud du massif des Vosges, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges accompagne ses 201 communes adhérentes alsaciennes, lorraines et franc-comtoises dans leurs différents projets, qu'ils soient urbains, agricoles, éducatifs etc.

Avec en son cœur les Hautes-Vosges, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges plonge vers les vallées alsaciennes, lorraines et franc-comtoises. Le plateau des Mille étangs en Haute-Saône en est la seconde grande richesse naturelle.

Sur ce vaste territoire, les paysages exceptionnels foisonnent : hautes chaumes, tourbières, hêtraies-sapinières ou encore pelouses calcaires. Grâce aux cours d'eau, lacs et étangs, l'eau y est partout présente favorisant l'implantation d'une faune et d'une flore exceptionnelles.

Mais si le Parc naturel régional des Ballons des Vosges abrite un patrimoine naturel d'exception, il n'en est pas moins vivant et habité. Il compte 251 000 habitants et il est bordé par plusieurs agglomérations, Colmar, Mulhouse, Belfort, Luxeuil-les-Bains, Lure, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges.

Ici, cohabitent les espèces rares, les paysages remarquables avec les villes et les villages et les sites hautement touristiques. Dans ce contexte, les régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, conscientes des forces et des fragilités de ce territoire, ont demandé et obtenu son classement en Parc naturel régional en 1989.

L'enjeu pour un Parc naturel régional est de faire de la préservation des patrimoines un facteur de développement local.

Les actions menées sont ainsi décidées par les collectivités adhérentes. Si elles consistent bien sûr à préserver les patrimoines naturels, culturels et paysagers, elles se consacrent également au soutien à l'agriculture de montagne, au développement des circuits courts, à la valorisation des produits locaux ou encore à l'accompagnement des projets d'urbanisme sans oublier l'information et la sensibilisation des habitants et des visiteurs.

Quel partenariat entre le Parc et notre village ?

Des actions ont été menées avec la commune de Thannenkirch, dès la création du Parc: schéma d'accueil permettant de réfléchir à l'organisation des fréquentations du massif du Taennchel, création de zones de quiétude et prise d'un arrêté préfectoral de protection de biotope en partie sommitale du massif. Des actions qui s'inscrivent désormais dans les documents d'objectifs des deux sites Natura 2000 présents sur le ban communal du village.

Cette appellation européenne permet de poursuivre les actions en faveur des espèces les plus fragiles parmi lesquelles une colonie de «Grand Murin» (chauve-souris) présente dans le clocher de l'église.

Parallèlement à ces actions en faveur de la biodiversité, le Parc a accordé la marque « Valeurs Parc » à deux hôtels : le Melkerhof et le Clos des Sources.



Il s'est également investi dans des projets culturels tels que la création d'un sentier de découverte autour du village et sa participation à la Fête de la forêt.

Pour la quiétude de la nature,
restez sur les sentiers balisés



Plus récemment son partenariat avec le Théâtre du Peuple de Bussang a permis à la commune d'accueillir la création « Lenz, une marche à travers les Vosges ».



Actuellement c'est autour d'un projet d'association foncière pastorale que le Parc, et de nombreux autres partenaires, accompagnent la commune. Son objectif : ré-ouvrir les paysages, accompagner une installation agricole et proposer des principes de gestion respectueux de la biodiversité.



Autant de projets rendus possibles grâce aux associations particulièrement dynamiques de la commune de Thannenkirch, parmi lesquels Les Amis du Taennchel et le Jardin du Livre, et à la mutualisation des énergies de tous : communes, départements, régions réunis au sein du syndicat mixte qui gère le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.



AGENDA NUMÉRIQUE DU PARC

www.parc-ballons-vosges.fr/agenda

Sur le chemin d'une AFP à Thannenkirch : Où en sommes-nous ?

Le collectif de propriétaires et d'habitants pour la création de l'AFP de Thannenkirch
Terre de Liens Alsace



Le 3 novembre 2021 : une quinzaine d'éleveurs en visite à Thannenkirch

Actuellement, le collectif de propriétaires et d'habitants et Terre de Liens Alsace s'approprient à déposer le dossier de création de l'AFP* de Thannenkirch en préfecture.

Le périmètre est finalisé et validé par le préfet qui autorisera ou non la création de l'AFP. Cette décision sera prise après une enquête publique auprès des habitants de Thannenkirch, autour d'avril 2022. Elle sera suivie par une consultation auprès des propriétaires, un mois plus tard. Si vous souhaitez faire entendre votre avis à l'enquête publique, des bulletins seront disponibles pour soutenir la concrétisation du projet en mairie, sur le site internet de la commune et auprès du collectif. Quelques semaines avant, nous organiserons une dernière réunion publique pour vous donner une vue d'ensemble sur la suite du projet.

Le 3 novembre 2021, bon nombre d'éleveurs sont venus à Thannenkirch, désireux de s'installer dans notre beau village et de le faire vivre au travers de l'agriculture. Ci-dessous, vous trouverez les différents profils des candidats qui se sont présentés.

*Une Association Foncière Pastorale : qu'est-ce que c'est ?

Une association foncière pastorale est une association de propriétaires privés et de biens, dont l'assemblée générale met en œuvre un projet commun pour gérer des terres agricoles.

Les terrains sont mis en valeur par des travaux et un entretien régulier, sur le long terme, pour l'intérêt général et dans le respect de la propriété. Les propriétaires conservent leurs droits (vente,

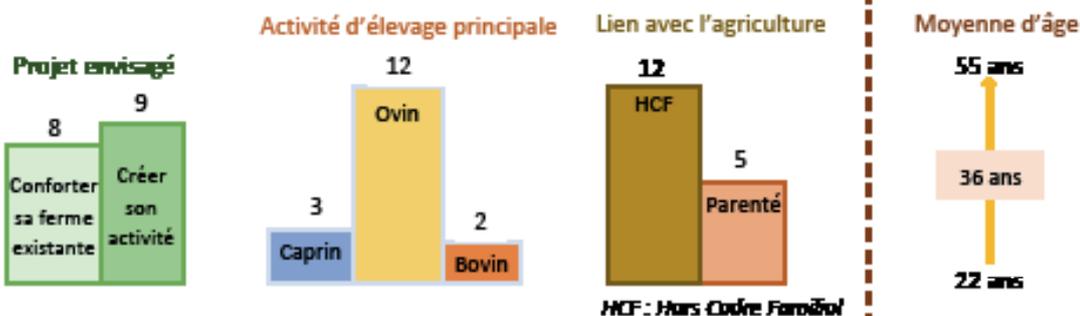
hypothèque, donation...) et l'AFP perçoit des subventions publiques à hauteur d'au moins 70 % pour entretenir les terres. Un programme de travaux doit être proposé, afin de garantir la pérennité de l'ouverture paysagère.



Le périmètre de la future AFP de Thannenkirch, disponible sur le site internet de la commune

De nombreux candidats pour relancer l'élevage au village : coup d'œil sur leurs projets

Nombre de candidats dans chaque catégorie





PROJET CLINIQUE



La société EUROP'TRAVAUX a déposé le 11 octobre dernier un dossier de permis de construire pour la démolition partielle de la clinique et la réhabilitation qui porte sur la création de 16 logements. Le dossier est en cours d'instruction.

S'agissant d'un établissement recevant du public (ERP), le dossier de permis doit faire l'objet d'une instruction complète notamment par le service accessibilité de la DDT et le SDIS du Haut-Rhin. La durée d'instruction est fixée à 5 mois.

Mme le Maire en compagnie du 1er adjoint au Maire ont récemment défendu le projet auprès de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement Colmar-Ribeauvillé. M. Jean-Claude GENEY qui est également Secrétaire Général de la Préfecture du Haut-Rhin a été séduit et a apporté son vif soutien au projet.



arquidea
architecture & design

52b chemin de la Speck - 68000 Colmar
Portable : +33 (0)6 34 68 27 85
a.grandgarcia@arquidea.fr - www.arquidea.fr

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique s'est tenue du 6 décembre au 23 décembre portant sur le déclassement d'une partie de la petite rue de Rodern (ou ruelle du Touring hôtel). Ce déclassement permet de résoudre un problème foncier portant sur le projet de réhabilitation de la clinique Sainte Anne.

La réhabilitation de la clinique en logements peut être menée à bien, dans des délais relativement restreints, à condition que le porteur de projet, qui a déposé un permis de construire en Mairie le 11 octobre 2021, puisse disposer de la totalité de l'emprise foncière pour la réhabilitation du bâtiment, l'aménagement des espaces de stationnement et des espaces verts.

La commune est propriétaire des parcelles d'implantation de la clinique mais une seule parcelle enclavée dans cette emprise, cadastrée section 9 parcelle 528 de 532m², appartient à un propriétaire privé. Or cette parcelle est indispensable pour le projet de réhabilitation de la clinique et la création de places de stationnement, en nombre suffisant, et en conformité avec le PLU.

Le propriétaire de l'hôtel-restaurant voisin (hôtel Clos des Sources) sollicite l'échange de cette parcelle enclavée avec une partie de la petite rue de Rodern, située entre l'hôtel-restaurant et la piscine-spa de l'hôtel.

Si le commissaire-enquêteur, M. René JACQUES, rend un avis défavorable au présent projet de déclassement, le Conseil Municipal de Thannenkirch sera appelé à émettre son avis par une délibération. Faute de délibération dans un délai de trois mois à compter de la transmission du dossier au Maire, le Conseil Municipal sera considéré comme ayant renoncé à l'opération projetée.

En revanche si le commissaire-enquêteur rend un avis favorable, le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer sur le projet de déclassement de cette petite rue de Rodern. Une délibération sera prise à l'appui de ces conclusions favorables. Elle aura alors pour objet d'en prononcer le déclassement du domaine public routier communal, l'incorporation dans le patrimoine privé et d'en autoriser ainsi la cession.

Nous vous tiendrons informés de l'issue de l'enquête et des suites accordées à cette affaire.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de THANNENKIRCH dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du conseil municipal du 14 avril 2021. La récente modification simplifiée constitue la première évolution de ce document.

Le PLU de Thannenkirch a identifié la friche de la clinique Ste Anne dans un secteur spécifique du PLU, le secteur UC (zone constructible de la clinique). Ce secteur fait l'objet de dispositions réglementaires spécifiques et d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Ces éléments réglementaires ont été établis dans une perspective de démolition du bâtiment actuel et d'aménagement du site.

Après l'approbation du PLU, les échanges entre l'Architecte des Bâtiments de France et la nouvelle équipe municipale conduisent aujourd'hui à faire évoluer les dispositions du PLU pour : mieux préserver les caractéristiques urbaines du site, faire évoluer les dispositions réglementaires liées au stationnement pour les adapter au contexte villageois de Thannenkirch, prendre en compte des objectifs environnementaux de maîtrise des surfaces imperméabilisées.

La procédure de modification simplifiée porte donc prioritairement sur des évolutions du règlement et des OAP applicables à la zone UC. Les évolutions relatives au stationnement sont étendues à l'ensemble des zones urbaines de la commune.

La procédure de modification simplifiée est également l'occasion de revoir les dispositions relatives aux caractéristiques architecturales des clôtures en zones urbaines afin qu'elles restent constituées de dispositifs à claire-voie mais sans imposer systématiquement un mur bahut.

Les personnes publiques associées (services de l'Etat, autres collectivités, chambres consulaires...) ont été informées du projet et n'ont pas apporté de remarques particulières.

La mise à disposition du projet de modification a été ensuite soumise au public du 25 octobre au 26 novembre 2021 et n'a pas suscité de réaction de la part du public.

Par délibération du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal a donc validé les quelques modifications apportées au nouveau règlement du PLU qui est devenu dorénavant applicable.

Le PLU est consultable sur le site :

www.geoportail.de.lurbanisme.fr

ECOLE DE THANNENKIRCH

2 Classes : 36 élèves

14 en élémentaire : 4 CM2 - 2 CM1 - 3 CE2- 5 CE1

22 en maternelle : 7 CP - 5 GS - 6 MS - 4 PS

VISITE DU PÈRE NOËL !



« Le père Noël a rendu visite à nos petits élèves
vendredi 18 décembre 2021
les bras chargés de cadeaux. »



ÉCOLE NUMÉRIQUE



C'est avec plaisir que les élèves de l'école de Thannenkirch ont pu découvrir leurs nouveaux ordinateurs portables !

Ce matériel a été pris en charge par la commune dans le cadre d'un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires lancé par l'Etat. Le financement provient d'une subvention de l'Etat à hauteur de 60% pour le matériel et les logiciels, mais aussi d'un don de 400€ de l'association de l'école (AE).

Le coût global s'élève à la somme de 3.650 €.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Antoine Arnould qui a procédé à l'installation gracieuse des 4 PC. La directrice de l'école élémentaire a également réceptionné un nouvel ordinateur indispensable à sa fonction.

PERISCOLAIRE DE THANNENKIRCH



Au périscolaire « Le Nichoir » de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (CCPR), une nouvelle équipe pédagogique est venue se nicher en cette rentrée de septembre 2021. De nouveaux visages, Marie, Christelle et Nadège accueillent vos enfants pour des moments de partage et de convivialité. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, une vingtaine d'enfants sont accueillis durant la pause méridienne et une quinzaine d'enfants le soir. Notre priorité est d'accueillir les enfants dans un milieu rassurant et sécurisant, où chacun pourra y trouver sa place. Notre projet d'animation est construit autour du thème de la NATURE.



Nous avons la chance d'évoluer dans une structure toute en bois, regroupant l'école, la bibliothèque et le périscolaire, implantée en plein cœur de la forêt et au pied du Taennchel. Alors profitons-en ! Suite à plusieurs observations de l'équipe et d'échanges avec les enfants, nous avons constaté une réelle envie de la part des enfants de jouer dehors ! Nous travaillons sur deux objectifs tout au long de l'année :

- Créer un espace et des outils pour favoriser et accompagner le jeu libre dans un milieu de nature
- Vivre un maximum d'expériences dehors, par toutes les saisons et toutes les météo



C'est pourquoi nous avons proposé notre candidature et nous avons été sélectionnés avec le périscolaire de Ribeauvillé et 7 autres structures du Haut-Rhin pour participer au projet « Grandir dehors ». Ce dispositif sera comme une boussole, il nous guidera et nous accompagnera tout au long de l'année. Il est à l'initiative du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) du Haut-Rhin et l'Ariena (réseau d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace) soutenus par la CAF du Haut-Rhin. Nous participons à plusieurs formations tout au long de l'année. Notre tuteur, Arnaud, animateur Nature de l'observatoire de la nature de Colmar nous accompagnera dans notre projet, lors de temps de formation ou sur le terrain en partageant des activités de pleine nature avec les enfants.



La nature nous offre une richesse d'activités et de découvertes simples à partager en toute simplicité avec les enfants. Et pour plus de plaisir dehors, nous organisons un pique-nique une fois par mois, tout au long de l'année afin de découvrir des lieux de nature de manière différente. Nos projets pédagogique et d'animation sont disponibles en structure et consultables sur le site internet de la CCPR. Alors nous n'allons pas attendre que l'orage passe mais nous allons apprendre à danser sous la pluie

Les mercredis et les vacances :

Dans le cadre du Projet Éducatif du Territoire, la CCPR a adhéré à la charte qualité « Plan mercredi ». Ce label a pour but de garantir une offre d'accueil riche et de qualité dans toutes nos structures. Les mercredis, les enfants sont accueillis dans les structures d'Ostheim, Ribeauvillé, Bennwihr et Rodern qui reprennent les critères de cette charte dans l'élaboration de leurs projets pédagogique et d'animation. Des regroupements sont organisés durant toutes les vacances scolaires. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter ou nous demander les programmes de ces périodes.



JOURNEES CITOYENNES



Au pluriel s'il vous plait !

Beaucoup de villages organisent une journée par an. Chez nous, la volonté de poursuivre les travaux démarrés lors de la première journée a entraîné la programmation immédiate d'un deuxième samedi de travail.

Pourtant l'idée de ce rendez-vous n'est pas née sous les meilleurs auspices : à l'origine, on devait se retrouver au mois d'avril mais une des vagues COVID a annulé toute initiative dans ce domaine.

Tout est relancé pour le 26 juin : 8 chantiers +1 (préparation du déjeuner) sont proposés aux habitants : chacun s'inscrit dans trois ateliers de son choix et sera retenu dans un seul en fonction des besoins. Un responsable de groupe est nommé pour chaque chantier et une réunion définit et précise ce que la municipalité attend de nous.

Plus de 50 personnes se retrouvent sur la place ce samedi 26 juin que le soleil ne boude pas. Les « patrons » entraînent leurs « ouvriers » vers les différents lieux de travail (école, arrêt de bus, préau place de l'église, ancienne école, sentier tour du village, croix et calvaires, jardin du périscolaire et place des fêtes).

C'est avec beaucoup d'entrain et de détermination que chacun remplit sa mission. Aux alentours de 13 heures l'apéro suivi d'un excellent repas concocté par Suzanne et son équipe font la joie de tous les participants ravis de ces retrouvailles : les premières après ces mois sans aucune vie collective.

Comme beaucoup de chantiers n'ont pu être achevés, il a été décidé d'un commun accord enthousiaste un « bis repetita » qui s'est déroulé tout aussi sereinement le samedi 2 septembre.

Ces rencontres autour d'un objectif d'amélioration d'infrastructures communes ont réuni des personnes qui n'auraient peut-être jamais appris à se connaître et laissent un souvenir agréable d'un « vivre ensemble » actif et chaleureux.

BALADES CONTEES ET LYRIQUES



En dépit des restrictions sanitaires et des contraintes liées, l'association « le jardin du livre » est restée active tout au long de l'année.

Les permanences bi-hebdomadaires à la bibliothèque ont été maintenues. L'association a participé aux manifestations de « Livres en scène » à Bergheim le 25 septembre et organisé une sortie culturelle pour ses adhérents à la collégiale de Guebwiller où étaient exposées les œuvres de Laura Frenet, conçues dans le cadre du chemin d'art sacré. Une rencontre émouvante avec une artiste de talent...

Le 19 novembre, François Bourdon animait à la salle des fêtes une conférence-projection sur le thème des églises romanes d'Alsace. La présentation des 21 édifices qui s'échelonnent sur le chemin d'art sacré du Nord au Sud de la contrée, a permis aux participants de découvrir la richesse du patrimoine roman alsacien et des caractéristiques souvent ignorées de cette architecture qui vit son apogée entre l'an 1000 et l'an 1150 de notre ère.

Le 27 novembre, le Théâtre du peuple de Bussang est enfin arrivé jusqu'à nous après deux reports en raison de la pandémie, pour présenter son spectacle « Lenz ». Simon Délétang, acteur, metteur en scène et directeur de ce théâtre a ainsi fait vivre devant des spectateurs conquis, la lente mais irrévocable déconstruction mentale de « Lenz », accueilli un temps par le pasteur Oberlin à Waldersbach dans les années 1772. Le texte puissant de Georg Buchner a été interprété avec un grand talent par Simon Delétang, seul en scène, qui a réalisé là une belle performance d'acteur.

Quant à la veillée littéraire animée par Frédéric Lienard et programmée le 3 décembre autour du livre « La Terre » d'Emile Zola elle a dû être reportée à notre grand regret pour des raisons sanitaires.

Il est rappelé que l'ensemble des animations proposées par le Jardin du Livre sont ouvertes à toutes les personnes intéressées et qu'elles sont généralement gratuites.

Il fait franchement gris en ce dimanche matin 17 octobre et sous les gloriettes les bénévoles de l'association « le Jardin du Livre » s'interrogent : « y aura-t-il des personnes intéressées pour pique-niquer, faut-il sortir tables et bancs ? », car en plus de la grisaille ambiante, un froid vif s'est invité qui pourrait décourager plus d'un à se déplacer et encore moins à tirer le repas du sac.

Vers 10h30, heureuse surprise ! Bien emmitoufflés, arrivent parents et enfants et ils sont près d'une quarantaine à rejoindre les différents lieux où les 5 conteurs de l'association « contes à rebours » vont par leur talent les faire voyager dans des mondes imaginaires. Les adultes redeviennent enfants, ils sont attentifs et leurs yeux brillent comme ceux des petits à leurs côtés.

L'après-midi, la présence d'Anne Schlick, Mezzo Soprano, attire un autre public tout aussi nombreux. A différents endroits en forêt, Anne et sa nyckelharpa, une vièle à archet et clavier d'origine suédoise, chante des chants de ce pays. Xavier l'accompagne avec une guitare. Au dernier arrêt au-dessus de la Carrière du Würtzel, Anne chante a capela, « l'automne », les feuilles mortes... C'est magnifique !

Simone avec le talent qu'on lui connaît captive l'auditoire en racontant la vie de Persée en plusieurs épisodes et avec Mathieu, ils testent la mémoire de chacun avec l'histoire du « p'tit bonhomme qui avait faim » C'est une après-midi magique, des chants, de la musique, des contes, la forêt parée de ses couleurs d'automne...

Le public est ravi et en dépit du froid ils restent nombreux à se retrouver autour des tables, utilisées à midi par des randonneurs de passage, pour un goûter improvisé.

Un grand merci à la Communauté de Communes du pays de Ribeauvillé qui a participé au financement de cette journée dans le cadre de « Livres en Scène » et à la Municipalité de Bergheim qui a accepté que les groupes déambulent sur son ban communal.



FOOTBALL CLUB DE THANNENKIRCH



Après près d'un an et demi d'arrêt forcé lié à la pandémie, le football a pu reprendre ses droits normalement au printemps 2021 du côté du stade Pierrick Straub. Si beaucoup de clubs ont souffert d'une baisse significative du nombre de leurs licenciés au cours de cette césure, il n'en a rien été à Thannenkirch, et ce malgré nos craintes légitimes.

En effet, la quasi intégralité des licenciés de la saison 2019-2020 a rempli cette année et de nouvelles recrues sont même venues se joindre à nous, séduites tant par l'aspect sportif que par la convivialité qui colle à l'image du club. C'est ainsi que nous recensons cette année 32 licences joueurs, outre 2 licences dirigeants, ce qui correspond à un record historique depuis que le club renaît de ses cendres en 2008. Cet essor est d'autant plus appréciable qu'en septembre 2018, le terrain communal avait été ravagé par les sangliers sur l'immense majorité de sa surface, sans que nous n'ayons de perspectives pour le raccommoder à court terme, ce qui n'était pas très vendeur pour attirer de nouvelles têtes.

A force de journées de travail pour, dans un premier temps, sécuriser l'accès au terrain, puis avec le concours d'un paysagiste, le FC Thannenkirch est cependant parvenu à refaire du rectangle vert un véritable billard, qui n'a rien à envier à ceux de nombreuses autres équipes de la région, en dépit des contraintes liées notamment à l'altitude.

L'occasion faisant le larron, nous allons investir dans un nouvel éclairage, qui nous permettra de nous entraîner dans des conditions décentes tous les jeudis soirs à compter de 19h30. En effet, le système d'éclairage actuel n'avait pas été rénové depuis la naissance du club dans les années 70 et plusieurs poteaux s'étaient déjà effondrés lors d'épisodes venteux.

La mise en place d'un contrat d'entretien annuel du terrain est par ailleurs à l'étude. Toutes ces modernisations de notre espace de bien-être n'auraient pu s'effectuer sans un investissement financier conséquent, que nous avons pu réaliser en grande partie grâce à

la marche gourmande annuelle, ainsi qu'à la vente des calendriers.

Après deux éditions annulées pur cause de Covid, la marche gourmande millésime 2022 délaissera exceptionnellement ses habitudes printanières pour prendre place le dimanche 14 août. Si la date change, l'atmosphère chaleureuse sera elle toujours de la partie et la soirée se poursuivra une bonne partie de la nuit au son de l'accordéon de Pascal Lacom. Les informations relatives aux inscriptions et aux modalités pratiques vous parviendront en temps utiles dans vos boîtes aux lettres et sur notre site <http://www.thannenkirchmarche.fr>, mais vous pouvez d'ores et déjà cocher la date sur votre calendrier.

Concernant la vente de calendriers, nous viendrons à votre rencontre au cours du mois de décembre et vous remercions par avance pour l'accueil que vous nous réserverez.

Enfin, n'omettons pas le côté sportif, le club évolue pour la septième saison consécutive en District 7, un niveau relativement modeste, mais au sein duquel nous trouvons notre bonheur. Occupant à mi-saison la cinquième place sur 10 équipes engagées, il est probable que nous repartions pour un tour à cet échelon la saison prochaine.

Nos rencontres se déroulent le dimanche matin à 10 heures (un week-end sur deux à Thannenkirch, l'autre dans l'antre de notre adversaire), de septembre à novembre et de mars à juin. Les entraînements ont pour leur part lieu tous les jeudis soirs de 19h30 à 21h (hors période hivernale, pendant laquelle nous nous exilons du côté du gymnase de Ribeauvillé) ; chacun d'entre eux étant bien entendu suivi d'un repas qui, bien souvent, s'éternise.

Maintenant que vous savez où et quand nous trouver, n'hésitez pas à sonner à notre porte si le cœur vous en dit, que ce soit pour prendre du plaisir sur le terrain ou simplement pour venir nous encourager et partager quelques verres avec nous.



CHEZ LES POMPIERS DE THANNENKIRCH...



Lors de la cérémonie de la Sainte Barbe, Geoffrey KUTT, nouveau chef de Corps depuis le 1er juillet 2021 a dressé un bilan de l'année écoulée :

Le Corps des Sapeurs Pompiers de Thannenkirch est composé d'un effectif de 11 Sapeurs Pompiers actifs. Ils ont été appelés à intervenir plus de 16 fois depuis le début de l'année pour différents types d'intervention : feux, accidents de circulation, Prompt Secours (secours à personne qui représente 70% des interventions), nids de guêpes et autres.....

Le changement de chef, auparavant à la tête du Corps des Sapeurs Pompiers de Bergheim, a fait naître une collaboration entre les Corps de Thannenkirch et de Bergheim qui gardent aujourd'hui chacun son indépendance et son identité.

Après avoir présenté les effectifs, il a demandé à l'assistance de bien vouloir se lever afin de respecter quelques instants de silence en mémoire des vétérans disparus et de tous les sapeurs pompiers décédés lors de leurs missions.



L'amicale des sapeurs pompiers

organise une excursion de 4 jours à Prague le weekend de l'ascension du jeudi 26 mai au dimanche 29 mai 2022

Ce voyage est ouvert à tous.

Pour tout renseignement
Contacter

le 06 13 02 64 98
ou 03 89 73 12 16



Après avoir remis les grades de Caporal aux Sapeurs Marion Baldinger et Alexis Lacombe, il a eu la grande fierté de décorer le Caporal Chef Jean-Pierre Schramm de la **médaille grand or** pour 40 ans de service.

Le Chef de Corps s'est également félicité de l'engagement d'une nouvelle (future) recrue en la personne de Thomas Simler, qui a débuté sa formation de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP), dont une section existe au Centre de Secours de Ribeauvillé. Elle regroupe tous les jeunes sapeurs habitant dans les villes et villages de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé. L'âge minimum requis est de 12 ans pour filles et garçons. Pour intégrer le corps des Sapeur Pompiers de Thannenkirch, l'âge minimum est de 16 ans.

Pour tout renseignement : Sergent Geoffrey Kutt au 06 83 41 61 65



Cérémonies et Distinctions

11 Novembre 2021

Par une belle journée, nous avons rendu hommage, honoré nos défunts morts pour la France et remis la Médaille de la Défense Nationale avec barrette «essais nucléaires» à Georges SORARUFF.

Un devoir de mémoire auprès d'une jeunesse fortement mobilisée, représentée notamment par le Conseil Municipal des Jeunes de Thannenkirch, où chacun des 6 jeunes Conseillers ont à tour de rôle lu le texte transmis par les anciens combattants.



Sainte Barbe 2021

Lors de la cérémonie du 28 Novembre dernier, les sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention (CPI) de Thannenkirch ont fêté la Sainte-Barbe et ont profité de cette occasion pour remettre les distinctions aux pompiers méritants. Une messe a tout d'abord été célébrée à l'église de Rorschwihr.

A 11h30, la cérémonie s'est ensuite déroulée en présence de Madame Denise BUHL, Vice-Présidente du Conseil Régional du Grand Est, de Monsieur Pierre Bihl, Vice-Président de la CEA, des élus locaux et d'autres représentants des communes avoisinantes. Geoffrey KUTT, nouveau chef de corps qui a pris la relève de Nicolas THIRIAN, avait en charge la cérémonie protocolaire.

A cette occasion **Jean-Pierre SCHRAMM** s'est vu remettre la médaille Grand Or pour 40 années de service en tant que sapeur-pompier bénévole. Madame Le Maire l'a chaleureusement remercié pour sa fidélité, son dévouement et son engagement dans le Corps des Sapeurs-Pompiers, l'Amicale et plus largement le monde associatif de notre village. GRAND MERCI A JEAN-PIERRE.

D'autres pompiers ont été décorés : **Marion BALDINGER** et **Alexis LACOMBE** ont été nommés au grade de Caporal. Suite à leur formation des pompiers volontaires ont obtenus des diplômes en tant que chef d'équipe (**Sylvain GABRIEL**) et équipier (**Marion BALDINGER** et **Alexis LACOMBE**). La cérémonie s'est poursuivie autour d'un vin d'honneur offert par la Mairie afin de remercier l'ensemble des participants et notamment les Sapeurs-Pompiers volontaires pour tout leur travail au sein de la commune.



Mieux Connaitre : Georges SORARUFF



Il habite dans le village depuis 33 ans. Qui connaît Georges en dehors de ses voisins proches ? Il vit en face de l'église, près de la mairie.

J'ai eu envie de mieux le connaître ce 11 novembre 2021 quand Madame le Maire a épinglé à son veston la médaille de la défense nationale avec la barrette «sais nucléaires».

Quand Georges prend la parole, il subjugué son auditoire de son phrasé digne d'une œuvre littéraire. Par exemple il me dit «vous savez Madame, je ne m'exprime plus comme jadis, il y a des mots que mon esprit de 90 ans ne retrouve plus. C'est un handicap dans les échanges avec mes pairs».

Je vous raconte avec mes mots ce qu'il m'a confié. Georges est né à Troyes dans l'Aube en 1931. Il pousse comme un petit sauvageon et en 1942, sa grand-mère, contremaitresse dans une entreprise locale le prend sous son aile et grâce à des manuels pédagogiques lui inculque toutes les bases de la langue française écrite ; tous les jours, une dictée, des exercices de grammaire bref, il passe son bac de première et n'obtient malheureusement qu'une mention passable, ce qui navre profondément la vieille dame. Elle refuse également de l'aider à comprendre ses premiers émois amoureux et quand il s'engage dans l'armée pour 3 ans à son 18^{ème} anniversaire, Georges a certes un esprit bien fait mais une méconnaissance totale de l'art amoureux.

Il passe le concours d'Agent des Postes où il est brillamment reçu 44^{-ème} sur 1580 candidats. En 1954 au début du conflit algérien, il entame un parcours dans la Poste aux Armées qui l'entraîne notamment dans le Djebel et à Reggann puis en Allemagne et en Polynésie Française. Ce sont ses périodes algériennes et autour de Mururoa qui lui valent la médaille reçue ce 11 novembre 2021 comme témoin de tirs nucléaires qu'il a vécus couché par terre sans protection particulière. Tous ses potes sont décédés à cause du césium qu'ils ont absorbé. Georges se considère comme un miraculé.

Revenu à la vie civile en 1978, il achève son travail de receveur à la poste de Riquewihr où, en fin de carrière, il est très malheureux car on lui demande de se transformer en commercial qui vend les produits bancaires de la poste.

Il fait une dépression et un de ses copains lui propose une balade au Taennchel pour lui vider la tête de ces nouvelles contraintes professionnelles qu'il n'apprécie pas du tout car Georges est avant tout content de rendre service derrière son guichet.

Il tombe amoureux de notre village et s'installe dans le bas du village dans une maison au confort plutôt spartiate. Georges a eu deux filles d'un mariage avant de quitter sa femme et vivre avec Geneviève, sa nouvelle compagne beaucoup plus jeune que lui. Pour lui, Geneviève est une femme exceptionnelle aux multiples talents qu'elle n'a pu mettre en valeur et avec laquelle il a été très heureux.

Malheureusement, depuis 2019, il vit seul car c'est au cimetière qu'il va lui parler à présent. Georges adore la lecture et surtout la poésie. Il avale des centaines d'ouvrages qu'il stocke dans sa maison.

Il ne côtoie plus grand monde aujourd'hui mais a un véritable ami en la personne de Claude Ancel qui lui fait les courses et le fréquente depuis 1988. Ils sont venus dans le village la même année et c'est le tabac et non «boire un coup» qui lui fait connaître le café-restaurant «le cerisier noir» de Claude. Il fumait 2 paquets de Peter Stuyvesant par jour qu'il cherchait là avant d'arrêter définitivement de polluer l'air ambiant de cette drogue nicotinisée.

Derrière son apparence un peu bougonne, Georges respire la bonté et mérite d'être mieux connu des gens du village. Quand il fait beau, il s'assoie sur la pierre de grès devant le cimetière, le regard tourné vers la tombe de sa bien-aimée qui lui manque beaucoup et je trouve sa tristesse très touchante.

Merci Georges, de m'avoir révélé quelques bribes de votre longue vie, portez-vous bien et restez encore longtemps parmi nous, il doit bien y avoir encore une médaille pour vous.

Michèle CHARTON





Marché Estival

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

TOUS LES MERCREDIS A PARTIR DE 17H

PLACE DES FETES DE THANNENKIRCH

BUVETTE ET TARTES FLAMBÉES



Une idée qui germe dans l'esprit d'une conseillère municipale ayant le goût et l'envie de faire vivre ce village.

Une commission municipale « affaires sociales » qui applaudit et crée un groupe de travail pour concrétiser le projet.

Et voilà comment démarre un remède à la mélancolie engendrée par une situation sanitaire déprimante. Beaucoup ont envie de reprendre le chemin de la place des fêtes qui ne vit plus depuis près de deux ans.

Alors ce marché programmé tous les mercredis soirs sur 12 semaines consécutives du 23 juin au 8 septembre connaît un succès inespéré en dépit des aléas climatiques avec une météo estivale pas toujours au rendez-vous. Des marchands de produits locaux (boulangier (ATNA), boucher (Adoneth), fromager (cave d'affinage de Riquewih), fruits et légumes (Sylvie Baur de l'Earl les sapins), viticulteur (Iltis), brasseur, vendeurs de miel (Jean-Pierre Siegfried), petite épicerie fine etc...) acceptent de prendre le risque de venir dans notre montagne et bien leur en a pris car ils ne sont pas boudés !

Il faut préciser que le public du marché trouve la possibilité de déguster des tartes flambées autour d'une bière ou d'un verre de vin (ou d'eau bien sûr !) car 6 associations du village sous l'égide du Comité des fêtes et le conseil municipal des jeunes œuvrent pour satisfaire chaque semaine tous ceux qui ont envie de se faire du bien ensemble.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de ce projet. Il reste dans toutes les mémoires comme le symbole de la fête collective retrouvée.

Marché de Noël



2021 la pandémie est toujours là... mais...
La Municipalité a décidé de maintenir le marché de Noël 2021.
Se retrouver en intimité, chaleureusement, simplement
Soutenir nos associations, maintenir le lien entre les habitants,
Pass sanitaire et port du masque obligatoires
Un joli moment de convivialité à l'image de Thannenkirch,
Un GRAND merci aux bénévoles qui se reconnaîtront

Merci Bergheim pour les Cabanons ...
Merci TP SCHMITT pour la logistique !



Bonjour!

Ma profonde tendresse et mon émerveillement continu pour la nature, ainsi que mon attachement certain pour la création et l'art sous diverses formes, me donnent cette pulsion à la créativité. Tantôt je manipule le bois, la porcelaine ou la céramique, les étoffes, gemmes, perles, divers métaux... Les fleurs et herbes du jardin de Clin d'Oeil Nature ou d'ailleurs, toujours par et avec respect pour la Terre.

Quand je laisse le marteau, pinces et autres, je prends très volontiers ma harpe dans mes bras, ou ma clarinette ou... Me voici ci-dessous à la vannerie. J'ai réalisé des mangeoires pour nos amis les oiseaux, des plateaux, des corbeilles et autres petites créations pour la décoration, en rotin et en osier, perles, raphia...



Une mosaïque – Très grand format. Chaque tesselle a sa place, chacune est taillée à la main.



Des bijoux : Argent, étain pur, cuivre, laiton... chaque modèle sera étudié, dessiné, chaque pièce sera méticuleusement façonnée à la main, sollicitera souvent différentes torsions, puis arrivera parfois la soudure (Au chalumeau ou au fer), le montage, polissage...

Certaines pièces seront agrémentées de gemmes, perles, strass, nacre, bois ou autres.

Passionnée et charmée depuis fort longtemps, tant par la nature, les matières, couleurs, formes ... La création, sous quelque forme que ce soit, selon moi est apparentée à la philosophie, l'harmonie entre l'humain et l'univers qui nous entoure, ainsi que l'expression nous permettant de voir, un tout, un ensemble, chacun à sa manière.

Ah ! La peinture ! Les pinceaux valent dans tous les sens! J'ai souvent le pinceau qui démange. A mon grand regret, je n'ai pas toujours beaucoup de temps, car les pinces et le marteau ainsi que scies, perceuse et tutti quanti m'appellent aussi!



Chacune de mes créations est une aventure. Elles sont conçues, dessinées parfois, ensuite étudiées et fabriquées avec beaucoup d'enthousiasme.

Maintenant, j'ai aussi le grand plaisir de vous accueillir autour de tous les pains, les gourmandises, viennoiseries, l'épicerie... Egalement au salon autour d'un café ou autre. Un grand merci à tous pour votre accueil ! Et... Bienvenue à vous ! Bienvenue chez vous !

Agnès – Clin d'Oeil Nature
43 rue Sainte-Anne à Thannenkirch 68590



Clin d'Oeil Nature